

FORMATION SOUFLAGE

INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE

DÉTAILS DE LA FORMATION

PUBLIC VISÉ

- Demandeur.se.s d'emploi peu ou pas qualifié.e.s
- Personnes salariées ou en reconversion professionnelle
- Professionnel.le.s du bâtiment
- Artisan.e.s (dirigeant.e.s et technicien.ne.s)

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise du français
- Notions de base dans le domaine de l'isolation

INTERVENANTS

Formateur(s) soufflage : Maël HARIRI et Clément CAREL

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique (Power Point) et cas pratiques (50% théorie, 50% pratique)
- Mise à disposition de supports et stylos pour prise de notes, vidéoprojecteur, paperboard, plateau technique, produits isolants et machine de soufflage

MODE D'ÉVALUATION

- QCM d'évaluation des acquis des connaissances.
- Examen de mise en pratique

» Pour obtention ou renouvellement RGE : questionnaire d'évaluation (atteindre une note globale de 24/30 minimum pour validation)

DIPLÔME

Nous délivrons une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation.
Cette formation est requise pour l'obtention de la qualification RGE, en complément de la formation FEEBAT.



Dans nos locaux à
Conflans Sainte Honorine,
au sein de votre entreprise
ou sur chantier*



2 jours (soit 2 x 7 heures)
Formation modulable et
adaptable selon vos
besoins



400€ HT/jour/pers.
Ouverture de session à
partir de 4 personnes
minimum

THÉORIE

- Le cadre réglementaire relatif à la rénovation
- Les incitations fiscales en vigueur pour les travaux d'isolation
- Le DTU 45.11 et RE2020 : les règles à respecter
- Le chantier de soufflage : acteurs concernés, procédés et étapes, points de contrôle, opérations à mettre en place
- L'isolant à souffler : caractéristiques
- Les principes de fonctionnement de l'équipement de soufflage

PRATIQUE

- Le soufflage de l'isolant : mise en situation, utilisation de la machine en toute sécurité
- Le traitement des différents points singuliers
- Les formations de fin de chantier
- L'entretien de la machine

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1- Connaître les généralités de la thermique du bâtiment**
 - Isolation thermique : Pourquoi ?
 - Les clés pour une bonne isolation
 - Qu'est-ce qu'un isolant
 - Réglementation thermique
- 2- Connaître les responsabilités de chaque acteur**
 - Responsabilités de maître d'œuvre
 - Responsabilités des poseurs
- 3- Savoir effectuer une isolation thermique par soufflage d'isolant en vrac**
 - Mise en œuvre d'isolant en vrac par soufflage
 - Préparation du chantier
 - Intervention avant la mise en œuvre
 - Réalisation du soufflage, mise en œuvre
 - Formalisations de fin de chantier

ISOL SCHOOL® est attentive aux personnes en situation de handicap et peut le cas échéant adapter ses formations.

FORMATION ÉLIGIBLE PAR LES OPCO CONSTRUCTYS DE VOTRE RÉGION

« Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11788449378 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France »

*Si la formation a lieu dans vos locaux ou sur chantier, vous devez disposer de :
- une salle pouvant recevoir la formation théorique ainsi que tous les moyens pédagogiques ci-dessus listés
- une zone d'application ou plateau technique
- le matériel nécessaire en bon état d'entretien et de fonctionnement (aucun entretien mécanique ne sera effectué par nos formateurs)
Ces conditions sont nécessaires au bon déroulement de votre formation. Les frais du formateur sont à votre charge (déplacement, hébergement, repas).